

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 22 mars 2018

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 13 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille dix huit le VINGT DEUX MARS, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2018.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, ~~Mme LE BRIS Monique~~, Mme MASSABIE Solange, ~~M.WILLANUEVA Maurice~~.

Absents excusés : Mme LE BRIS Monique (procuration à Mme MASSABIE Solange), M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M. Francis ANDRIEU).

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : M.GAJDOWSKI Alain

Charges de fonctionnement école publique

Pour l'année civile 2017, le coût par élève de maternelle s'élève à 2 260,49 € et à 1 164,95 € par élève d'élémentaire. Les maires réunis le 6 mars dernier ont accepté d'inclure dans les charges le coût des 2 accompagnateurs scolaire. Ils sont également d'accord pour pérenniser ce service même si le département ne maintient pas l'aide financière l'année prochaine.

Le total des sommes dues par les 12 autres communes s'élève à 90 258,08 €. Pour info, la charge de Limogne s'élève à 40 151,17 €.

Contrat avec PROSPORT LOT pour les services d'un Maître Nageur Sauveteur pour la période du 16 juin au 31 juillet et du 1er août au 02 septembre.

Création d'un emploi saisonnier de maître nageur pour assurer les remplacements du 16/06 au 31/07 et la surveillance du mois d'août.

Acquisition de terrains par voie de préemption des parcelles cadastrés AC 254 - AZ 407 et AZ 85 situés à La Balme et au Sol del Deyme, pour une superficie totale de 5 725 m², appartenant à la famille FRANCOUAL - BRUNCK pour un prix total de 1700 €.

Choix bureau d'étude pour mission de contrôle technique : réhabilitation gendarmerie

Le cabinet APAVE Montauban a obtenu la meilleure note au classement final et a été retenu par la commission d'appel d'offres pour un montant de 4 403 € HT / 5 283,60 € TTC.

Choix bureau d'étude pour mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé : réhabilitation gendarmerie

Le cabinet J-P CIEUTAT a obtenu la meilleure note au classement final et a été retenu par la commission d'appel d'offres pour un montant de 1 000 € HT / 1 200 € TTC.

La séance est levée à 21h47.

Fait à Limogne en Quercy, le 23 mars 2018.

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,